

Arzier Le-Muids, le 21.05.2024

Gilles Goetschin
Ch. Haut des Bossons Audry 24
1273 Arzier Le-Muids

MOTION : La rénovation des installations sportives existantes sur la place nord du CCS à Arzier

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Considérant l'importance de l'activité physique et du sport dans le développement physique, mental et social des enfants et de toute la population ;

Prenant en compte le besoin croissant d'espaces de sport adéquats et sécurisés pour les jeunes de notre commune ;

Reconnaissant l'impact positif de la création et de la rénovation d'un terrain de sport et de l'aménagement environnant autour de l'école ; je propose, en tant que membre du Conseil communal, la motion suivante :

La rénovation des installations sportives existantes sur la place nord du CCS à Arzier (plan ci-dessous), y compris les terrains de jeux et les équipements sportifs, pour garantir leur sécurité et leur fonctionnalité optimale.

En effet, l'aménagement d'un environnement attrayant et convivial autour du terrain de sport, incluant des espaces verts, des bancs, des aires de repos et des zones ombragées, doit permettre de garder un minima de sport voir d'augmenter le temps alloué aux activités sportives dans l'emploi du temps scolaire, ceci afin de favoriser la pratique régulière du sport par les élèves, mais aussi pour l'ensemble des habitants de la commune.

Nombreux sont les enfants et adultes qui participent à des activités sportives extrascolaires, et en collaborant avec les clubs sportifs locaux tout le monde pourrait bénéficier de cette nouvelle surface moderne et sécurisée.

Je propose donc de revoir cette surface, afin de créer un nouvel environnement dans un esprit sportif. Création d'un nouveau terrain qui comprend (dans les normes), un terrain de basket, volley, handball etc. La surface utilisée aujourd'hui est le *tartan* (surface polyuréthane). Je propose également de mettre à disposition des modules de fitness gymnastiques extérieurs. Un point d'eau potable doit aussi être installé.



Je sollicite le soutien de tous les membres du Conseil communal pour l'adoption de cette motion, qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des habitants de la commune afin de dynamiser notre communauté et à promouvoir la pratique du sport.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations respectueuses.



Gilles Goetschin

Membre du Conseil communal